

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 28 (1883)
Heft: 7

Vereinsnachrichten: Société des officiers de la Confédération suisse : extrait du protocole de la séance du comité central du 12 juin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nos lecteurs savent dans quelles circonstances il mourut le 11 juin dernier. Il avait commandé une reconnaissance de cavalerie dès Aarau à la Staffelegg ; la reconnaissance achevée la troupe eut un repos ; quant à lui il repartit immédiatement pour Aarau accompagné d'un seul officier. Son cheval, qui venait de faire plusieurs jours d'infirmerie pour une légère blessure, était plein de feu, indocile même. En temps ordinaire cependant, ce cheval qu'il avait depuis longtemps était fort sage. On ne peut donc reprocher au défunt aucune imprudence dans le choix de sa monture. Arrivé au sommet de la Staffelegg le cheval s'emporta tout à coup et descendit en pleine carrière une route excessivement rapide. L'officier qui accompagnait le colonel Schmid le suivit aussi rapidement qu'il le put et au dernier contour de la route vit le corps de son chef baigné dans une mare de sang. Il avait le crâne brisé et expira après vingt-quatre heures de souffrances.

Le pays a perdu un bon citoyen et l'armée un de ses meilleurs officiers.

Société des Officiers de la Confédération suisse.

Extrait du protocole de la séance du comité central du 12 juin 1883.

Le comité d'organisation de la prochaine fête fait rapport sur ses travaux. Le programme est définitivement fixé, et le prix de la carte de fête approuvé à 15 fr. On décide que l'invitation aux sections se fera de la manière suivante : le comité central enverra à chacune d'elles approximativement autant de circulaires d'invitations qu'elle compte de membres, à charge de les faire parvenir à ceux-ci individuellement.

Les sections de Schwytz et de Bâle-Campagne ont seules envoyé leur rapport annuel, et seulement celles de Neuchâtel, Schwytz, VII^e Division, Bâle-Campagne, Glaris, Vaud et Bâle-Ville ont donné leur réponse à la question concernant l'instruction des cadres d'infanterie.

Une seule commission, celle chargée de l'examen de la question de l'administration des bataillons à l'entrée au service, a présenté son rapport.

On envoie au comité central de la Société suisse des sous-officiers, à l'occasion de sa fête annuelle à Soleure, une contribution de 300 fr. pour des prix.

En ce qui concerne la fusion des divers journaux militaires, on décide, vu le refus de la *Revue militaire suisse*, de renoncer à toute démarche ultérieure dans ce sens. Le dossier de cette affaire est

mis à la disposition de M. le lieut.-col. Wille, qui s'est déclaré pour la fusion.

Le questeur annonce que les sections suivantes n'ont pas encore envoyé leur contribution annuelle : la VII^e Division, Argovie, Neuchâtel, Berne, Genève, Fribourg, Valais, Uri, Lucerne, Grisons et Niedwald. Vu que les comptes de l'année vont être bouclés, les sections retardataires seront invitées par circulaire à envoyer leurs contributions.

Zurich, 28 juin 1883.

Aux comités des sections de la Société suisse des officiers.

Honorés Camarades.

Nous vous adressons aujourd'hui un certain nombre de circulaires d'invitation à notre prochaine *fête des officiers*, vous priant instamment de vouloir bien les envoyer aux membres de vos sections. Afin de répandre cette circulaire le plus possible, nous vous en envoyons un nombre dépassant de 20 % celui de vos membres qui nous est annoncé.

Avec salut cordial.

Au nom du comité central :

Le Président, A. VÖGELI, col.-divisionnaire.

Le Secrétaire, W. JÄNIKE, cap. d'état-major.

Invitation à l'assemblée des officiers suisses à Zurich, les 11, 12, et 13 août 1883.

Messieurs et honorés camarades ! — Le Comité central a l'honneur de vous inviter à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Zurich du 11 au 13 août.

Par ses travaux, l'assemblée des délégués des 4 et 5 novembre de l'année dernière nous a préparé un certain nombre de questions importantes à liquider. Nous avons devant nous non des jours de fête, mais des jours de travail. D'accord avec nous, le Comité d'organisation a établi le programme suivant :

1^{er} jour (samedi)

A. Réception du drapeau fédéral à 2 heures et accompagnement au Casino, où aura lieu la remise du drapeau.

Délivrance des cartes de fête. Assignation des logements.

B. Assemblée des délégués, à 5 heures, dans la salle du Casino.

Tractandas :

1. Ouverture par le président.
2. Constatation des délégations.
3. Reddition des comptes, rapport des révisenrs.
4. Fixation de la contribution annuelle pour 1884.
5. Rapport de la commission chargée de l'examen des travaux de

concours. Fixation du nombre et de la valeur des prix à distribuer, etc.

6. Proposition du Comité central relativement aux nouveaux sujets de concours.

7. Proposition du Comité central au sujet de la fusion des journaux. Fixation du subside à ceux-ci en 1884.

8. Décision au sujet du futur Vorort.

9. Proposition du Comité central concernant des subventions pour visites à des armées étrangères.

10. Proposition du Comité central au sujet de monuments commémoratifs des principaux faits de l'histoire suisse.

11. Propositions des sections et des membres.

Le soir : Réunion familière à l'Exposition nationale.

II^e jour (Dimanche).

Assemblées des différentes armes séparément, à 8 h. du matin.

A. Observations générales.

1. Afin que le travail de chacune de ces assemblées ne soit pas abandonné au hasard, il a été d'avance établi un comité dirigeant pour chaque arme.

2. Ces comités ont remis au Comité central une liste des objets à traiter qu'ils ont considéré comme opportuns. De son côté, le Comité central a renvoyé à ces comités spéciaux les articles des tractanda qui, par leur nature, lui paraissaient plus propres à être discutés par les assemblées des armes séparées, et ont été déjà, par suite des décisions des précédentes assemblées des délégués, préparés par les commissions, etc.

3. Il sera tenu un *protocole sommaire* des travaux de chaque assemblée. Avant la clôture de chacune d'elles, se protocole sera lu et adopté, puis transmis au Comité central.

I. INFANTERIE (Salle du jury).

Comité : MM. colonel Bollinger, lieut.-col. Nabholz et capitaine Nägeli.

Tractanda : 1. Liquidation de la question des sous-officiers, sur la base des rapports envoyés par les sections. (Rapporteur : colonel Isler.)

2. Discussion de la proposition de Vaud concernant l'équipement. Rapport de la commission. (Voir le protocole de l'assemblée des délégués.)

3. Rapport de la section de Genève sur le besoin de munitions. (Voir le protocole de l'assemblée des délégués.)

4. Propositions des sections ou des officiers individuellement, pour autant qu'elles se rapportent à l'infanterie.

ETAT-MAJOR *compris la section des chemins de fer.* (Chambre latérale à la salle du Tribunal cantonal.)

Comité : MM. colonel Meistre, lieut.-col. Schweizer, capitaine Weber.

Tractanda : L'action des officiers d'état-major en dehors de leur service.

II. ARTILLERIE. (Salle du Tribunal cantonal.)

Comité : MM. colonel Bleuler, colonel Bluntschli, capitaine Ed. Fierz.

Tractanda : Discussion de quelques questions d'artillerie concernant l'organisation et l'armement.

III. CAVALERIE. (Maison d'école du Wolfbach ou la Aula de l'Ecole cantonale.)

Comité : MM. lieut.-col. Blumer, major Wunderli et premier lieutenant Hürlimann.

Tractanda : 1. Attribution des officiers d'état-major à la cavalerie de landwehr. Organisation, monture et emploi de la landwehr. (Rapporteur : lieut.-col. Blumer.)

2. Recrutement et solde des trompettes. (Rapporteur : major Wunderli.)

3. Demande au Département militaire fédéral d'appeler aussi les chefs de régiments de cavalerie aux rassemblements de troupes de l'année prochaine. (Rapporteur).

4. Ferrage d'hiver. (Rapporteur : capitaine Zschokke.)

IV. GÉNIE. (Maison d'école du Wolfbach.)

Comité : MM. lieut.-col. Locher, major Ulrich, capitaine Bär.

Tractanda : 1. Simplification du mode d'établissement des ponts volants, suivant les propositions de Messieurs les capitaines du génie Finsterwald et Pfund. Production et démonstration d'un modèle conforme.

2. Rapport sur les torpilles sur terre ferme.

3. Des signaux avec démonstration d'appareils optiques servant à donner des signaux.

V. ADMINISTRATION. (Maison d'école du Wolfbach.)

Comité : MM. lieut.-col. Wirz, major Scherrer, capitaine Hertenstein.

Tractanda : Discussion de la proposition de la commission dans la question de la fourniture des chevaux. (Voir le protocole de l'assemblée des délégués des 4 et 5 novembre 1882.)

2. Comment s'est montré le règlement d'administration provisoire, entré en vigueur au mois de février 1882, et quels changements paraissent désirables ?

VI. TROUPES SANITAIRES. (Préfecture.)

Comité : MM. les capitaines Drs Maienfisch, Emile Pestalozzi et Heusser.

Tractanda : Modification du mode d'avancement des officiers sanitaires. (Rapporteur : capitaine Bovet.)

VII. Section des vétérinaires. (Maison d'école du Wolfbach.)

Comité : MM. les capitaines Zschokke, Müller et Lips.

Tractanda : Réorganisation des cours de répétition des vétérinaires.

Banquet à la Tonhalle, à 12 1/2 heures.

Après-midi : Visite à l'Exposition nationale.

Soir : Réunion à la Tonhalle, concert et feu d'artifice.

III^e jour. (Lundi.)

Assemblée générale à 8 h. du matin.

8 heures, réunion vers le Casino.

8 1/2 heures, ouverture des travaux :

- a) Discours d'ouverture de M. le lieut.-col. Alexis Schweizer ;
- b) Rapport sur les musiques militaires ;
- c) Rapport sur l'instruction militaire et la question des cadets ;
- d) Rapport sur la question Winkelried ;
- e) Ouverture des couverts indiquant les auteurs des travaux couronnés ;
- f) Communication des décisions de l'assemblée des délégués ;
- g) Communication des décisions des assemblées des armes séparées, par les rapporteurs ;
- h) Motions et propositions individuelles.

Clôture à 1 heure.

Dîner en commun à la Tonhalle. — Transport du drapeau à la demeure du président du Comité central. — Visite de la collection d'armes à l'arsenal.

Camarades ! Pendant ses trois années de fonctions, le Comité central s'est efforcé de faire que la Société suisse des officiers soit autant que possible pour notre armée, un organe de développement et de perfectionnement. De nouveau, notre société a pris racine dans tous les cantons. Venez prouver, par votre présence, à la prochaine réunion des officiers, que cette pensée d'un travail à accomplir en commun et partagée également par tout le corps des officiers.

Notre réunion ne doit avoir ni le but ni le caractère d'une fête ; elle doit être plutôt et devenir toujours d'avantage un moyen de cultiver l'esprit de corps, et un moyen aussi de contribuer à l'accomplissement de notre tâche comme soldat.

Zurich sera fier de recevoir les officiers suisses nombreux dans ses murs.

Avec cordiale considération.

Au nom du Comité central de la Société suisse des officiers,

Le Président, Le Rapporteur, Le Secrétaire,

A. V O E G E L I, U. MEISTER, W. JÆNIKE,
colonel-divisionnaire. colonel. capitaine de l'état-major.

Dès le 1^{er} août et contre remboursement de 15 fr., le questeur, M. le major Wunderli expédiera, sur demande, des *cartes de fête*.



BIBLIOGRAPHIE

Atlas manuel de géographie moderne. Librairie Hachette et C^o.
Paris 1883.

La publication de l'Atlas manuel de géographie moderne est terminée aujourd'hui dans le délai fixé par la maison Hachette et C^o. La neuvième et dernière livraison contient des cartes pour la Russie d'Europe, l'Inde et l'Asie centrale, l'Indo-Chine et la Malaisie, la Palestine. Il faut y ajouter un index général des noms propres qui simplifiera la connaissance des noms étrangers en nous renseignant sur leur sens exact. Les cartes ont été dressées d'après les renseignements les plus récents et rien ne sera plus facile que de les tenir au courant. La carte de Russie, dont le dessin est remarquable pour la netteté, est complétée par deux cartes spéciales pour la Caucاسie et la Pologne dont le détail est excellent. On examinera avec intérêt la carte de l'Indo-Chine et surtout la partie de l'Annam vers laquelle notre attention est tournée. Nous y remarquons ces villes dont le nom nous est devenu familier comme s'il s'agissait de possessions anciennes, Haï-Phong, Nam-Din, — et surtout cette place de Ha-Noï à laquelle est attachée désormais le souvenir de nos marins héroïques, Francis Garnier et Rivière. Il sera intéressant de suivre le long du littoral annamite les mouvements de notre marine en notant combien les principales villes, — et surtout la capitale Hué, — sont placées à proximité de la mer.

L'usage de bonnes cartes est devenu plus que jamais nécessaire pour nous. Professeurs, publicistes, négociants, — sans oublier nos soldats et nos marins, ne sauraient se priver de cet indispensable secours. La maison Hachette et C^o s'est rendu compte de ce besoin lorsqu'elle a entrepris cette édition de l'Atlas manuel. Depuis plusieurs années notre cartographie française a beaucoup perdu de son ancien crédit et les efforts hâtifs qui ont été tentés pour la relever